



## l'école maternelle et les inégalités

Lieu d'accueil de tous les enfants, de toutes origines sociales et culturelles, l'école doit permettre de compenser les inégalités sociales et empêcher que les différences de départ ne deviennent des difficultés. L'école maternelle, lieu de transition entre la famille et l'école, est sans doute un des acteurs privilégiés de cette prévention. Quels sont les moyens mis en œuvre dans cette perspective ? De quelle manière ? Avec qui ? À quel moment ? Avec quel soutien ? Que peut-on en dire aujourd'hui ?

Viviane Bouysse, chef du Bureau des écoles à la Direction de l'enseignement scolaire, a aimablement contribué à apporter quelques éléments de réponse. Rencontrée une première fois lors d'une réunion organisée par l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville : cf. encadré) autour d'un projet d'accompagnement par des étudiants volontaires d'enfants repérés comme pouvant après la maternelle éprouver des difficultés au moment des apprentissages scolaires, elle avait fait part de son intérêt pour une telle action. Un second entretien autour de cette question a permis de présenter et situer les dispositifs qui se mettent en place dans ce domaine.

La prise en compte des inégalités socio-culturelles à l'école ne date pas d'aujourd'hui. À la suite du rapport de 1984 sur « les illettrés en France », les instructions pour l'école maternelle décidées sous le ministère de Jean-Pierre Chevènement ont nettement valorisé la place du livre et de la culture de l'écrit à l'école maternelle. Les maîtres ont été alors invités à réorienter leurs activités autour de l'entrée dans l'écrit pour permettre à tous les enfants d'accéder à un certain niveau de langage que l'on sait nécessaire pour la réussite scolaire. Si ces conseils réitérés ont eu des effets dynamiques et mobilisateurs, ils ont aussi entraîné des effets secondaires malheureux, toute la dimension du langage oral ayant été oubliée ou négligée.

C'est dans les programmes de 2002 que s'articulent vraiment les dispositifs permettant d'assurer un équilibre entre l'éveil de l'enfant et les premiers apprentissages de langage et de lecture. Nous savons que c'est en grande partie sur le langage d'évocation - celui des récits - que se creusent particulièrement les inégalités. Certains enfants l'entendent déjà au-dessus de leur berceau, d'autres ne l'ont jamais entendu avant d'arriver en maternelle. Comment réussir à permettre l'accès de tous à ce langage, permettre aussi l'accès à une maîtrise de la syntaxe alors que pour certains enfants il va s'agir de renforcement des acquis et pour d'autres d'une découverte ? Tel est l'enjeu de l'école maternelle.

C'est là qu'interviennent de nouveaux dispositifs mis en place depuis 2003 et dont on commence à percevoir les effets. La création de programmes familiaux locaux en collaboration avec différents ministères (Famille, Jeunesse et Sports, Intégration, égalité des chances et lutte contre l'exclusion, Travail et cohésion sociale) ainsi que l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme constitue un de ces leviers. Ces programmes visent à harmoniser ce que fait l'école avec ce que l'on propose aux enfants hors temps scolaire et ce que l'on fait avec les parents, pour essayer de contre-carrer la reproduction des inégalités d'une génération à l'autre. Ils s'inspirent d'expériences menées à l'étranger et en particulier au Royaume-Uni qui avaient été évoquées lors d'un colloque organisé par l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme en juin 2003. L'implication des parents et de professionnels extérieurs à l'école et complémentaires semble produire une synergie qui peut réellement être mise au service de la lutte contre les inégalités.

En ce qui concerne l'école maternelle, on peut dire qu'elle réoriente son approche. Elle se situe dans une dynamique bien plus culturelle que scolaire, elle aide l'enfant à grandir dans une culture, à l'enrichir de références et non à rentabiliser ses connaissances et son intelligence. Vivant depuis longtemps dans la hantise de scolariser trop tôt, d'entrer dans des apprentissages qui doivent venir à leur heure, elle se méfie par exemple des productions éditoriales que des instructions de cet ordre ont pu générer. L'appareillage didactique qui est une sorte de facilitation du travail des maîtres ou l'exploitation pédagogique (activités de sériation, pédagogie du thème, exercices d'application, questions) des livres et albums largement utilisés aujourd'hui à l'école maternelle pour familiariser les enfants avec le récit pourrait faire courir le risque de dérives et provoquer l'effet inverse de ce qui est attendu. Il s'agit de nourrir l'enfant, de l'accompagner et non de l'interroger ou d'agir sur lui par ce qui représenterait une effraction de l'intimité. Un remarquable CD-Rom de l'AGIEM (Association Générale des Instituteurs des Écoles et classes Maternelles publiques) sur la littérature à l'école serait à conseiller à tous. L'association a contribué à une recomposition du paysage scolaire, comme l'ont fait d'autres associations qui ont ouvert des voies pour décoller des références uniquement scolaires. René Diatkine, président-fondateur d'A.C.C.E.S. est de ceux-là.

# l'école maternelle et les inégalités

Le colloque de juin 1979 *Apprentissage et pratique de la langue écrite* (Éd. CNDP, 1979) organisé par le ministère de l'Éducation nationale et qui avait pour objectif de faire le point sur les apprentissages de la lecture a permis de débattre autour de la problématique de l'école dans ces années-là, à savoir comment des enfants entrent dans la lecture, ont cette curiosité, cet appétit et arrivent vite à construire quelque chose alors que d'autres restent à la traîne. Des éclairages différents et le fait d'équilibrer les dimensions sociologiques, psychologiques, culturelles ont permis d'avancer. La dimension de l'individuel est aujourd'hui acquise et les conditions sont remplies pour solliciter chaque enfant en interaction avec les autres.

En ce qui concerne les actions hors temps scolaire, les programmes familiaux locaux s'appuient sur des organismes (relevant du Ministère de la Jeunesse et des sports ou des collectivités territoriales) qui financent des projets dont les acteurs sont le plus souvent des associations. Le projet qui vient de démarrer à Valenciennes à l'initiative de la municipalité et de l'Inspection académique et à la préparation duquel Viviane Bouysse a travaillé en concertation avec l'AFEV et dont les étudiants bénévoles vont assurer la prise en charge, est sur ce point exemplaire. Les étudiants, qui recevront une formation spécifique, assureront à domicile des séances de lecture avec les enfants en difficulté ou ayant présenté des retards de langage.

Dans ces programmes familiaux locaux, le travail avec les parents est également un atout d'importance. Pour mieux accompagner leurs enfants, les parents doivent comprendre l'importance de ce qui se fait à l'école. Et l'école doit savoir de quoi ils ont besoin pour mieux soutenir leur enfant, elle doit valoriser les progrès de l'enfant, aider les familles à accueillir ce que l'enfant rapporte de l'école etc. En somme, il faut quelqu'un qui explique l'école, qui entende les questions, qui fasse connaître les livres, qui suscite l'envie et l'adhésion. Il n'est pas rare de voir des jeunes parents possédant un bas niveau de compétences se motiver pour un apprentissage autrefois raté au moment où leurs enfants commencent à apprendre à lire. Il va de soi que c'est par l'offre faite avec subtilité et respect qu'il va être possible de susciter des choses et réintroduire de quoi compenser les manques initiaux.

L'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) a été créée en 1991 afin de favoriser l'implication des étudiants bénévoles dans les actions de solidarité dans les quartiers populaires. Pour les fondateurs il s'agissait d'exprimer par des actions concrètes la solidarité étudiante, de favoriser la création de liens entre l'université et la ville et de promouvoir une nouvelle forme d'implication citoyenne de jeunes en voie de réussite auprès de jeunes de leur génération en risque d'exclusion sociale ou culturelle.

5000 étudiants et 8000 jeunes et leurs familles s'impliquent aujourd'hui auprès de l'AFEV sur près de 150 quartiers dans les géographies prioritaires de la Politique de la Ville ou de l'Éducation nationale.

Aujourd'hui, il s'agit pour l'AFEV de repenser son développement au regard de l'évolution des politiques publiques nationales, de permettre la montée en charge de projets conjoints enfants/ étudiants et de mettre la question de la place des familles au cœur de son intervention.

Les actions menées par l'AFEV depuis 1992 ont connu certaines évolutions qui sont à prendre en compte :

- Les actions d'accompagnement tendent à être de plus en plus spécifiques tout en prenant en compte de plus en plus largement le contexte global de l'enfant (environnement scolaire, familial, socio-économique, culturel).

- Bien que l'accompagnement à la scolarité mobilise aujourd'hui plus de 80% des étudiants, les actions d'accompagnement se sont largement diversifiées (promotion de la santé, insertion, lutte contre l'illettrisme, actions auprès des tout-petits).

- L'AFEV envisage son action moins dans une logique de programme que dans celle de parcours et élargit considérablement le spectre du public visé : de la grande section de maternelle au lycée voire à l'enseignement supérieur.

- L'AFEV tend de plus en plus à s'inscrire au sein de la communauté éducative et renforce son partenariat avec tous les acteurs de la communauté éducative.

- L'association tient particulièrement à se poser en soutien auprès des parents dans leur fonction éducative.

- L'AFEV s'ancre de plus en plus dans la Ville et tend à se positionner en tant qu'acteur du développement local. Pour ce faire, elle travaille en articulation de plus en plus étroite avec les collectivités locales et territoriales, ainsi qu'avec le réseau associatif et les acteurs publics.

Adresse : 26 bis rue du Château-Landon - 75010 Paris

Tél. 01 40 36 01 01



## l'école maternelle et les inégalités

Si le recul n'est pas tout à fait suffisant pour en tirer des conclusions, il est en revanche désormais acquis que c'est en prenant du temps et en acceptant de prendre les enfants où ils en sont, qu'on a des chances d'arriver à les faire progresser. Il est plus facile d'apprendre ce qui est de l'ordre du technique et qui suppose avant tout de la rigueur que de faire assimiler des valeurs culturelles qui ne relèvent pas d'un enseignement explicite. L'école maternelle s'efforce donc de travailler sur ce fond culturel. Le travail fait jusque-là semble prouver que le bain culturel et de langage offert par ce type d'actions peut être efficace, il faut aujourd'hui rendre significatifs les résultats qu'on peut constater de manière microscopique. Il semble désormais indispensable d'être plus pertinent en formation initiale et continue des enseignants. L'accueil et le travail avec les parents n'est pas facile pour un certain nombre d'entre eux. Depuis la loi Haby de 1975, ils ont une place reconnue dans l'école avec l'idée d'une éducation partagée, la mise en place de conseils d'école ayant été la première manifestation de leurs droits à partager une réflexion sur l'école. Mais il semble difficile de parvenir à respecter le territoire de l'autre tout en travaillant ensemble l'essentiel au bénéfice de l'enfant. Les dissensions parents/enseignants sont souvent source de fragilité : la formation des enseignants reste dans trop de cas étrangère à la dimension d'intégration des parents dans les affaires scolaires, même si des IUFM proposent des modules sur ce sujet en associant des représentants des parents aux formateurs (Créteil et Nice par exemple, d'autres peut-être).

**Joëlle Turin**